

Pôle Social Air France, tous concernés !

La crise que nous traversons depuis un an nous met plus que jamais face à nos responsabilités d'engagement vis-à-vis de tous les salariés. L'activité partielle et le télétravail généralisés impactent notre santé psychique et physique. A cela s'ajoutent des difficultés financières pour certains d'entre nous et le manque de perspectives sur leur devenir professionnel et sur notre activité.

Dans ce contexte hors norme, que notre entreprise n'a jamais vécu, la direction décide de restructurer le pôle social d'Air France. Est-ce pertinent de le faire à ce moment ? Ce n'est pas à nous d'en juger.

Mais la CFE-CGC a la responsabilité et le rôle de conserver, défendre notre pôle social pour qu'il ait les moyens humains et organisationnels pour continuer à être proche des salariés. Nombre d'entre nous saluent le travail des assistantes sociales et de leurs secrétaires, qui ont toujours su aider tous les salariés à traverser les moments difficiles voire dramatiques.

C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, la CFE-CGC échange régulièrement avec la Direction, sur le projet de réorganisation du pôle social afin de comprendre les enjeux et impacts. Et c'est là que se pose le problème !

Entre la communication opaque faite auprès des assistantes sociales et celle auprès des élus, il y a des incohérences sur la sectorisation future des assistantes sociales, le rôle créé de référente sans définition précise, le devenir d'un pôle social interne et les dates de mise en place de cette future organisation.

Pourtant la Direction affiche un objectif clair de ce projet : Renforcer les points forts du pôle social et améliorer son fonctionnement. **Dont acte !**

Néanmoins, la Direction n'a pas su nous convaincre ; pire encore, elle ne se soucie guère de l'adhésion de l'ensemble des premières concernées, que sont les assistantes sociales et leurs secrétaires.

Avoir l'adhésion des salariés sur un projet est une garantie de réussite, pour tous !

Les élus CFE-CGC

*N'hésitez pas ! Rapprochez-vous de vos représentants et rejoignez-nous en adhérent
mais aussi en nous retrouvant sur :*



<http://cfecgcaf.org>



www.facebook.com



<https://www.linkedin.com>